

meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> chaque quinzaine retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

▶▶▶ éditorial ◀◀◀

Grenoble-Alpes Métropole *une agglomération dynamique et solidaire*



La structure intercommunale de l'agglomération de Grenoble a acquis une véritable dimension politique en devenant le 1er janvier 2000 " la Metro ", communauté d'agglomération dotée de compétences importantes et de la capacité à lever l'impôt.

Depuis 2001, l'activité de la Métro est croissante.

La patinoire " Pôle sud ", construite et exploitée par La Métro est devenue le premier lieu de loisirs collectifs de l'agglomération.

La création de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local), co-doté par la région Rhône-Alpes depuis le changement de majorité de 2004, permettra de maîtriser à moindre coût les terrains pour les opérations collectives (équipements publics, logements, etc.) dont les vingt-six communes de l'agglomération auront besoin dans l'avenir.

Le PLH (Plan Local de l'Habitat), élaboré dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) pour faire face aux 12 000 demandes de logement insatisfaites dans l'agglomération, offre aux com-

munes qui le souhaitent de mettre en œuvre une véritable politique de l'habitat au service de leurs habitants en permettant à chaque famille de pouvoir se loger convenablement. Ce PLH est d'ailleurs très insuffisant car certaines communes dont Meylan ont décidé de ne pas respecter leurs obligations. Les élus meylanais ont considéré que construire 175 logements à loyer plafonné en 5 ans risquait de " mettre en péril l'équilibre meylanais ", et se sont engagés sur seulement 71 logements. Sans le PLH il y en aurait eu encore moins !

La mise en œuvre du PDU (Plan de Déplacements Urbains) décidé en 2000 qui donnait une priorité absolue au développement des transports en commun a été extrêmement rapide avec la création de plusieurs lignes de bus (dont la ligne 6020 fort appréciée des Meylanais) et la construction dans des délais record de la troisième ligne de tramway.

Toutes ces actions au service du développement durable d'une agglomération plus dynamique et plus solidaire ont été mises en œuvre par une majorité de gauche soucieuse de la qualité de la vie de ses 400 000 habitants.



La tribune des élus !

Il faut reprendre le PLU !

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) est sans doute le document réglementaire le plus important pour une commune. C'est la raison pour laquelle la loi a imposé une consultation importante des habitants lors de sa mise en place.

La réflexion qui a été menée sur la vision que ses habitants ont de Meylan, a été intéressante et riche. Mais si cette première étape fut satisfaisante, aucune vision d'avenir autre que la conservation de l'état actuel n'a ensuite été proposée. Aucune prospective pour éviter le vieillissement actuel de notre ville n'a été faite avec, par exemple, un équilibre du type de logements, par ailleurs imposé par la loi. La seule proposition, faite après la dernière présentation au public, a été l'augmentation déraisonnable des droits à construire sur la zone du magasin Carrefour, sans aucune anticipation des conséquences sur les commerces de proximité. Où est la superbe place sur laquelle les paysagistes du PLU nous avaient fait rêver ?



Ce sont d'ailleurs les deux points que le commissaire enquêteur a mis en évidence dans son rapport. Le conseil municipal a depuis voté le PLU avec un certain nombre de modifications importantes et non présentées au public comme l'augmentation de 80% des droits à construire dans les zones d'habitat collectif mais sans intégrer les remarques du commissaire.

La très bonne information en début de consultation a ensuite fait place à de longs silences. Par exemple, la mairie n'a pas communiqué sur une carte précise du zonage, sur le rapport du commissaire enquêteur et sur la dernière version du règlement du PLU.

Le merveilleux cadeau fait à Carrefour s'accompagnera d'une dégradation sérieuse de l'environnement de ce quartier, avec une explosion de la circulation, mais se répercutera sur tous les autres quartiers de Meylan par une disparition programmée des commerces de proximité. Les citoyens doivent donc se mobiliser pour peser sur cette évolution déraisonnable qui résulte d'une erreur d'appréciation manifeste. Une pétition a été lancée par MeyDIA et sera disponible en particulier au Forum des associations.

Mais, ce qui est plus grave, c'est qu'en n'intégrant pas les demandes de la loi, loi qui vient d'être revalidée par le Parlement, ce PLU est illégal. Un groupe de citoyens a donc décidé d'attaquer le PLU devant le tribunal administratif. Cela donnera la possibilité de corriger un certain nombre d'éléments.

DOSSIER :

Transports en commun

Le constat

La densité urbaine de l'agglomération de Grenoble est forte (7 000 habitants au km²). Cette densité d'habitants a des conséquences bien connues quant à l'encombrement des voies de circulation et à la fluidité de la circulation automobile.

Les nuisances apportées par nos déplacements quotidiens sont nombreuses : bruit, pollution de l'air, pertes de temps,...

Maîtriser puis diminuer la circulation automobile individuelle est aujourd'hui devenu un impératif économique, environnemental et social.

Quelques idées pour changer de comportement

- ◆ Prenez le bus une fois par semaine pour aller travailler
- ◆ Essayer les " metro-vélos " prêtés par " La Metro "
- ◆ Pensez au taxi, c'est parfois très pratique
- ◆ Avez-vous pensé à un véhicule propre ? au gaz ou électrique ?
- ◆ Lorsqu'il fait beau, marchez !

Economique car l'attractivité de notre agglomération dépend, entre autres facteurs, de la possibilité de se déplacer facilement.

Environnemental car les nuisances créées par nos déplacements portent atteinte à notre santé.

Social car, si 75 % des actifs de l'agglomération possèdent une voiture nombreux sont nos concitoyens à ne pas avoir de véhicule à leur disposition. Pour eux, les transports en commun sont une nécessité vitale.

Les réalisations récentes

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) investit régulièrement pour l'extension et l'amélioration du réseau de transports en commun de l'agglomération. Les réalisations récentes les plus remarquables sont : la rénovation de la ligne 1 (cours de la Libération et cours Jean Jaurès à Grenoble), l'achat de nouveaux véhicules climatisés et sonorisés pour les principales lignes du réseau, la création de la ligne 6020 entre Grenoble et Meylan qui triple la capacité des lignes de bus entre Meylan et le centre de l'agglomération et bien entendu la création de la troisième ligne de tramway (ligne C) qui transporte déjà plus de 25 000 voyageurs par jour.

Ces investissements récents sont efficaces. Le réseau de transports en commun de l'agglomération grenobloise voit sa fréquentation augmenter chaque année. Grenoble et Strasbourg sont les deux seules agglomérations françaises qui voient la part des Transports en Commun augmenter.

Les projets du SMTC pour les 10 ans à venir

- Prolongation de la ligne B sur la rue des martyrs (prévue pour 2009)
- Prolongation de la ligne A vers Sassenage (études en cours)
- Prolongation de la ligne A vers Pont de Claix (études en cours)
- Prolongation de la ligne C jusqu'à la gare de Gières
- Création de la ligne E de Grenoble vers St Martin le Vinoux, St Egrève et le Fontanil

DOSSIER (suite)

Les pistes pour l'avenir

Malgré le désengagement de l'état (le SMTC a perdu 45 Millions d'euros de subventions par rapport aux prévisions de 2002 pour la construction de la troisième ligne de tramway), il est impératif de poursuivre le développement du réseau de TC (tram et bus) dans l'agglomération.

Le financement de ces infrastructures indispensables au développement d'une " mobilité durable " doit être varié et innovant : augmentation du versement transport payé par les employeurs, extension du périmètre de l'agglomération, développement du " ticket transport " à l'image du " ticket restaurant " cofinancé par les salariés, les employeurs et les collectivités, création d'un péage urbain pour les automobilistes, ...

Les idées ne manquent pas, il faut toutes les utiliser pour se donner les moyens de développer un réseau de transports en commun de plus en plus dense et de plus en plus efficace

Mais au-delà de la création de nouvelles infrastructures indispensables, l'amélioration de la qualité de nos déplacements urbains passe par la modification des habitudes individuelles (prendre de temps en temps le bus plutôt que sa voiture, essayer le covoiturage avec ses voisins, ...). Seule une prise de conscience des enjeux liés à une politique de déplacements donnant clairement la priorité aux transports en commun par l'ensemble des acteurs que sont les institutions, administrations, entreprises et citoyens, permettra de créer une agglomération vivable pour tous.



Interview (suite)

Il existe donc aujourd'hui une véritable attente de la population sur des transports alternatifs, due à l'augmentation du prix de l'énergie et une plus grande prise de conscience des dangers des pollutions (gaz, bruits).

On se trouve à un moment où l'on doit faire clairement le choix d'une alternative à la seule voiture avec l'adhésion de la population.

Nous préconisons en outre de donner la priorité aux lignes de trams prévues dans le plan du SMTC à l'horizon 2010 - 2012, notamment en bouclant par le sud la ligne D Meylan - Domaine Universitaire - Grand Place.

MeyDIA : Que souhaiteriez-vous le plus ?

A.JAMES : Au delà des problèmes d'infrastructures qui ne sont après tout que des moyens, nous aimerions créer une véritable prise de conscience de la population et créer le réflexe de choisir son mode de transport en fonction de ses besoins. Je dois me rendre à la boulangerie, j'y vais à pied ou en vélo ? en ville, j'y vais en vélo, en bus ou en tram ?

J'habite à 30 km de Grenoble : pourquoi ne pas prendre mon vélo dans la voiture et à partir d'un parking continuer en vélo ? Et la solution train + vélo... ?

MeyDIA : Quels moyens envisagez-vous ?

A.JAMES : Des journées de sensibilisation comme " Allons au travail en vélo ", des plans de déplacements d'entreprises, une tarification unifiée et forfaitaire de déplacement, un guichet unique d'informations des modes de transports...

Nous demandons aux collectivités locales de consacrer systématiquement dans leurs publications une page de sensibilisation et d'informations sur les transports alternatifs.

MeyDIA : Votre conclusion ?

A.JAMES : Dans de nombreuses situations, pas toutes bien sûr, il est possible de se passer de sa voiture.

D'autres modes de déplacement existent. Nous souhaiterions que les habitants de Meylan (et d'ailleurs) se décident à tester ces modes de déplacements que sont le vélo et les transports en commun. En général, pour ces deux modes de déplacements complémentaires entre eux : " l'essayer c'est l'adopter ! ".

En direct du terrain

►►► interview ◀◀◀

MeyDIA a rencontré Antoine JAMES, président de l'ADTC, Association pour le Développement des Transports en commun, des voies Cyclables et piétonnes dans la région grenobloise

MeyDIA : Pouvez-vous nous dire ce que représente l'ADTC ?

A.JAMES : le nom de l'association ADTC caractérise bien sa vocation.

Nous proposons des solutions alternatives à la voiture. En cela, nous nous différencions d'autres associations qui sont plus actives dans un mode de déplacement donné. Nous comptons un millier d'adhérents organisés en sections locales, comme celle de Meylan-Corenc-La Tronche ou en commissions thématiques comme vélo/piéton, transports en commun ou encore plans de déplacements

C'est aussi une équipe de salariés formés pour des actions de sensibilisation



auprès de différents publics : écoles et collèges, entreprises, administrations.

Nous travaillons avec des partenaires comme les communes, le SMTc, les VFD, la Métro et d'autres associations nationales ou locales.

Nous menons par exemple des actions de sensibilisation dans les écoles et les entreprises avec le concours de la Métro, ou sommes amenés encore à élaborer un diagnostic et faire des propositions d'amélioration des pistes cyclables avec la commune de Meylan.

MeyDIA : Quelles sont vos activités ?

A.JAMES : Nos actions sont de trois ordres :

Des actions de lobbying

Nous intervenons auprès des élus pour apporter des propositions concrètes correspondant à des besoins détectés auprès des usagers. On peut citer l'idée du tram à Grenoble lancé par l'ADTC en 1974 !

Mais nous participons également au suivi des projets, en apportant des remarques et propositions. Ainsi, lors de la réalisation de la liaison bus rapide " 6020 " Grenoble-Meylan, nous avons insisté pour installer des arceaux vélos.

Des actions de sensibilisation

Nous coopérons avec Inovalée depuis 3 ans à l'organisation de la manifestation " Allons au travail en vélo " qui propose aux salariés, en général le jeudi précédent la fête du vélo, de venir au travail en vélo. A cette occasion, nous organisons un challenge inter entreprises (Schneider, Bull, HP, Métro, diverses PME, etc.) en partenariat avec la chambre de commerce : entre 12% et 16% des salariés présents ce jour là, soit environ 20 000 personnes, étaient venues à vélo !

Les conseils personnalisés obtiennent un vif succès comme, par exemple, sur Inovalée - " J'ai bien essayé mais comment je fais pour venir de Rives en transport en commun? ".

Enfin, nous avons des actions militantes d'expression des usagers pour dire que ça ne va pas.

Une de nos actions a été de faire pression sur les collectivités locales pour que l'on ne démonte pas immédiatement l'infrastructure des trolleybus.

MeyDIA : Un logiciel d'aide aux déplacements par TC existe t-il ?

A.JAMES : Ce serait bien. Les utilisateurs pourraient choisir leur itinéraire et le ou les modes de transport adaptés à leurs attentes !

Nous participons aux tests d'une version pilote qui devrait bientôt voir le jour.

MeyDIA : Quelles sont vos priorités dans l'immédiat ?

A.JAMES : Le SMTc et la Métro doivent rédiger un nouveau PDU qui prenne en compte la nouvelle réglementation. Parallèlement, une consultation sera lancée cet automne avec un scénario comprenant la rocade nord (tunnel autoroutier sous la bastille). L'ADTC demande à ce que la consultation comprenne un scénario sans rocade nord.

Nous avons pu constater une augmentation dans l'agglomération de la fréquence des TC de 10% en un an et de l'utilisation du vélo de 50% en trois ans !

(suite en page du dossier)

Au gré des pas...

▶▶▶ brèves ◀

I Bourses Initiatives Jeunes : Asie, Amérique du sud et Océan indien pour le crû 2006

Initiées par la municipalité de Jean-Xavier Boucherle, ces bourses aident les jeunes Meylanais à réaliser des projets à caractère sportif, culturel, humanitaire ou autre. Un dénominateur commun cependant : partir à la rencontre d'autres paysages, peuples et cultures, et partager au retour son expérience avec les Meylanais. La mairie vient ainsi d'attribuer 3 000 euros pour l'ensemble des 5 projets présentés ; 5 périple qui conduiront les uns au Pérou pour développer l'écotourisme ou aider un orphelinat, les autres en Asie pour 36 000 km en vélo sur 600 jours ou y réaliser un reportage vidéo sur la Chine d'aujourd'hui, et les autres dans l'Océan indien pour une découverte de ses plus belles îles. Bravo et bon voyage à tous les lauréats !

I Tram : ligne C

Avec la nouvelle ligne C qui vient d'entrer en service, c'est maintenant 32 km de tram dans l'agglomération. Un plan a été établi pour arriver à 45 km en 2015 avec des prolongations sur les lignes A et B, la ligne D sur St-Martin d'Hères et une nouvelle ligne E vers le Nord Est. Meylan n'est pas encore desservi dans ce schéma. Il faut absolument affirmer une position forte, en concertation avec nos voisins de La Tronche et Corenc, pour que des études détaillées puissent être lancées autour de deux options : la prolongation de la ligne D à partir du Campus ou une nouvelle branche à partir de la ligne C afin qu'une desserte sur la rive droite du Grésivaudan soit amorcée

I Communication municipale et publicité : un mélange détonnant

Superbe campagne de publicité annonçant la disparition de panneaux d'affichage. Mais la Mairie oublie de dire que la plus grande partie de ces panneaux, obsolètes, sont remplacés par des nouveaux, à défilement et éclairés.



Au final, seulement 2 panneaux vont disparaître. Souvenons-nous qu'en début de mandat, l'équipe municipale a décoré Meylan de 25 panneaux de type "sucette" ; et elle en avait prévu 50 à l'origine ! La communication Mairie tourne vraiment à la publicité.

I Rumeurs et illusions

L'éditorial du journal municipal n°46 fait état de "rumeurs" d'on ne sait qui, à propos des secteurs à potentiel et indique que l'aménagement de ces secteurs sera réfléchi en concertation avec les Meylanais. L'exorbitant droit à construire nouvellement accordé sur la zone commerciale Carrefour amoindrira considérablement la possibilité de prise en compte de l'avis des Meylanais et fera de cette concertation une simple illusion.

meydia

8, rue de la Grange
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Robert Vignon

Adhérez à **meydia**

(24 € par an - 38 € pour un couple)

Nom
Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** A. Di Sante, 27, chemin d'Avat - contact e-mail : contact@meydia.org